Zeitschrift: Rapport annuel / Suisse tourisme

Herausgeber: Suisse tourisme

Band: - (2000)

Vereinsnachrichten: Annexe aux comptes annuels 2

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annexe aux comptes annuels 2000.

Principes d'établissement des comptes

Suisse Tourisme, en tant que corporation de droit public, établit sa comptabilité et ses comptes selon les art. 957 ss. CO ainsi que les dispositions applicables du droit des sociétés anonymes (art. 662 a ss. CO). Aux termes de l'art. 21 des Statuts, l'actif de la corporation répond seul des dettes de Suisse Tourisme.

Obligations vis-à-vis d'institutions de prévoyance

Les obligations à court terme auprès d'institutions de prévoyance en Suisse et à l'étranger se montaient au 31.12.2000 à CHF 108 368.68 (1999: CHF 103 574.45).

Durant l'exercice, la Caisse fédérale d'assurances (CFA) a confirmé par écrit que le découvert technique du capital de couverture de ladite caisse, soit CHF 6 432 500, doit être considéré comme définitif. Dès lors, le montant correspondant figure comme prêt sous «Dette financière à long terme, institutions de prévoyance» dans le bilan au 31.12.2000.

La réserve figurant dans les comptes par suite de cette obligation conditionnelle (Réserve à long terme, Divers) a été dissoute en conséquence.

Valeur d'assuranceincendie des immobilisations corporelles

2000 1999
CHF CHF
Mobilier 2 200 000 2 200 000
Equipement
informatique 1 304 000 1 050 800
Immobilier (immeuble de Paris)
pro memoria

Participations

Switzerland Destination Management SA, Zurich, gestion centralisée, commercialisation et vente de produits touristiques suisses: capital social de CHF 10,5 millions. Quote-part de Suisse Tourisme 33,33%.

Immeuble de Paris

2000 CHF
Produit brut de l'immeuble 1 130 510
Charges de l'immeuble 956 849
Produit net de l'immeuble 173 661

(produit net 1999: CHF 243 133)

Dettes pour leasing

Le montant total des dettes pour leasing se monte au 31.12.2000 à CHF 150 146 (année précédente: CHF 172 529).

Activité hors exploitation

Suite à la restructuration, la vente de billets a été complètement abandonnée au cours de l'exercice 1999.